LA REGION

LE DÉPUTÉ BIETRY à Tourcoing

LES SYNDICATS JAUNES

Violentes Manifestations. — L'assaut d'une Capsulière. — Les Cléricaux jouent du revolver. — Deux blessés dont un grièvement

On sait ce que sont les syndicats jaunes en général et ceux de notre région en particulier. Créés par les patrons à l'instigation du jésuite Le Bail, l'inventeur de cette soi-disant Office des travailleurs, ces associations n'ont d'autre but que de faire de ceux qui y sont enrégimentés de gré ou de force, des instruments dociles des industriels cléricaux et d'opposer une barrière aux revendications des travailleurs qui en réclament à ce combat sous le joug.

Deux la capsulière

Depuis plusieurs jours, les cléricaux annonçaient à grand renfort de grosse caisse la venue à Tourcoing du président de la Fédération des jaunes, M. Bietry, député de Brest, qui devait venir donner une conférence à la capsulière de la rue du Sentier, dénommée *Maison des ouvrières*.

La réunion était annoncée pour 5 heures. Avant cette heure, trois cents cléricaux se sont entassés dans la susdite capsulière.

Tous les fils des gros patrons réactionnaires sont là. Les ouvriers constituent l'infime minorité de l'assistance.

Contre-manifestation

Dans la rue du Sentier sont réunis quelques centaines de contre-manifestants qui s'évertuent à crier : à bas les jaunes ! A bas les vendus ! Quelques uns chantent une chanson sur les syndicats jaunes et scandent Bietry.

Peu à peu le groupe s'amplifie devant la grande porte sur laquelle une pancarte est attachée. Cette porte se ouvre et pédé et plusieurs des contre-manifestants qui se trouvent au premier rang sont poussés quelques pas en avant.

Coups de revolver

C'est alors que plusieurs détonations d'armes à feu se font entendre, en même temps des bras se lèvent mamenvrant des gourdins, des parapluies, des matraques.

Après les coups de feu un homme chancelle. Ses camarades le soutiennent et le portant à l'estaminet des Arts, dans par les deux Leopold-Demoulin, angle de la rue des Urculines et des Anges. Le blessé a la poitrine trouée d'une balle et le sang se répand sur les vêtements.

M. le docteur Dechert est mandé en hâte et donne les premiers soins au blessé, un nommé Joseph Kaekaert, 21 ans, tapissier, demeurant rue de Brest. La voiture d'ambulance de l'hôpital civil est demandée et le blessé est transporté. La balle a pénétré au côté droit au niveau du grand pectoral, elle a contourné les côtes pour aller se loger derrière l'une d'elles. L'extraction est impossible et l'état du blessé est actuellement assez grave.

Le second blessé, Jean Decoempe, 22 ans, rattacheur, rue de l'Amiral-Courbet, l'a été lui, à la tête et aux deux temps, au moyen d'un instrument contondant. Il a été pansé et renvoyé en voiture chez lui.

Kaekaert et Decoempe déclarent connaître leurs agresseurs et se réservent de les désigner.

A l'assaut !

Après la bagarre sanglante qui s'est produite devant la porte, les contre-manifestants violemment surexcités s'écrient : « A bas les lâches ! Assassins le fils se ruent sur les coupables fenêtres dont bon nombre ont leurs persiennes enfoncées.

Les cléricaux jettent alors par les fenêtres des corps durs de toutes sortes et des tessons de bouteille. Du haut également plusieurs autres coups de revolver sont tirés.

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, qui se trouvait au théâtre, est prévenu et arrive sur les lieux où de nombreux agents accourent également.

Le premier soin de M. le commissaire de police est de faire fermer les chaînes de la rue et d'ordonner d'en fermer la porte. Les cléricaux se refusent à fermer cette porte et ce n'est qu'après de nombreuses injonctions du magistrat, qu'ils se décident à obéir.

Nous ne nous occuperons pas de ce que fut la réunion qui suivit, et de ce que le président de la Fédération jaune put bien exposer devant un auditoire d'opaques pioux.

Des gendarmes, dans deux à cheval, avec vareuse bleue et casque, parcourent les abords du fief clérical avec mauvaises mines.

Quelques cris isolés retentissent de temps à autre ; à bas les jaunes ! à bas les vendus ! à bas les lâches !

La sortie

Vers six heures et demie, la porte s'ouvre, livrant passage aux cléricaux qui viennent d'assister à la leçon de catéchisme pour les jeunes. Ce qu'on a dit était axé ; les ouvriers étaient détestés dans ces milieux.

Tout à coup quatre coups de revolver retentissent rue des Urculines, à hauteur de la petite rue des Lumières. Ces coups sont tirés à un intervalle de un cinquième de seconde chacun. Nous nous portons vivement vers l'endroit d'où ces détonations proviennent et nous y trouvons des citoyens indignés qui recherchent si celui qui a tiré n'a pas jeté son revolver.

Les gendarmes Flament et Vamer ont appréhendé deux hommes trouvés nantis de revolvers. Ils sont conduits au poste.

Ce sont : Louis Barrois, 30 ans, demeurant rue Dervaux, fils de M. Barrois-Lepers, conseiller général et son cousin germain Louis Lepers, 27 ans, demeurant rue de la Gare.

Le premier, c'est-à-dire le fils Barrois, a sur lui un revolver à cinq coups à balles blindées. Quatre coups sont déchargés fraîchement. L'arme sent encore la poudre.

Le revolver que portait le fils Lepers était chargé mais aucune balle tirée.

L'enquête

M. Rougeron, commissaire de police, chargé de l'enquête, et M. Delattre, commissaire du 2e arrondissement, faisant fonctions de commissaire central, interrogent les deux porteurs de revolver.

Le fils Barrois ale avoir tiré. Il prétend avoir ramassé sous le grande porte le revolver trouvé sur lui.

M. Rougeron se cache pas son indignation contre ceux qui se livrent à des exploits aussi odieux. Le fils Barrois proteste à nouveau en disant que ce n'est pas lui qui a tiré, en quoi M. le commissaire répond :

— Tant mieux pour vous, car c'est abominable !

Cela ne passe dans la poste.

Les fils Barrois et Lepers furent ensuite invités à se rendre dans le bureau de la sûreté où l'interrogatoire en règle a eu lieu.

L'interrogatoire était à peine commencé que M. Barrois père, M. Ladevèze Legrand et d'autres réactionnaires venaient pour voir les prisonniers et demander leur élargissement.

S'il tient en croire les cléricaux, il y aurait eu des blessés de divers rangs, et ils désignent M. Théophile Pamart, 30 ans, mécanicien, qui aurait reçu un coup d'un instrument contondant et aurait perdu connaissance. Il aurait été soigné par le docteur Desplets, de Lille, présent à la réunion jaune. Le second serait M. Henri Dassonville, demeurant rue de Crétil, qu'un sans dommage aurait eu le pouce broyé dans la porte. Nous donnons ces renseignements sous réserves, car nous n'avons pu les contrôler.

On voit donc combien les cléricaux mettent de désinvolture à manier le revolver. De telles mœurs sont détestables. Après l'interrogatoire, les fils Barrois et Lepers ont été remis en liberté provisoire par M. Rougeron.

LA SOIRÉE

Dans la soirée, une bande d'une vingtaine de manifestants se sont portés devant l'estaminet Chaplet, à l'angle des rues de Haze et Nationale. Après avoir poussé quelques cris, ces manifestants lapidèrent la vitrine dont les vitres volèrent en éclats.

La police fut requise, mais, à son arrivée, les manifestants avaient pris la fuite.

M. Chaplet est un ancien ouvrier tapissier qui, après avoir appartenu au Syndicat de Tapissiers, se retire à l'issue de la longue grève des tapissiers et adhère au syndicat jaune. De là, les rancunes dont il est l'objet et les manifestations hostiles dirigées contre lui.

UN PSEUDO-ÉVÊQUE

arrêté à Douai

L'exploitation des... pauvres catholiques, filloles et autres

Une histoire peu banale, qui a abouti à l'arrestation d'un escroc de haut vol, se disant évêque... *in partibus*..., est l'objet de toutes les conversations à Douai.

Il est intéressant de connaître les exploits de cet individu qui, avec une sérénité parfaite, a... tapé tous les gogos du monde clérical de la région.

Depuis quelques jours, la sûreté surveillait les agissements étranges d'un individu qui se faisait passer pour un représentant en vins de champagne et avait élu domicile dans une mansarde, au n° 16 de la rue des Fripiers, louée, moyennant deux francs cinquante par semaine, par un honorable commerçant, M. Raphaël Carré.

Désireux de connaître l'identité de cet homme, le brigadier de sûreté Leleu le fit amener samedi matin au poste de police et lui demanda ses papiers.

Le quidam exhiba deux enveloppes de lettres, timbrées par le poste et adressées à : « Sa Grandeur Monseigneur de Rocquencourt, évêque de Sinc. 69, rue de Paris, à Douai », et prétendit être le prélat en question, bien que sa mise crasseuse, qui formait un grand contraste avec son manteau violacé et pelerines, ne dénotât en rien un évêque, même *in partibus*.

Le brigadier de sûreté le fit alors fouiller ; on trouva sur lui plusieurs lettres émanant de personnalités du monde clérical lilloïs et roubaisien, mentionnant des envois de fonds, ainsi que deux mandats-poste, l'un de cinquante francs et l'autre de quarante.

Parmi les autres papiers dont l'escroc se trouvait porteur, on trouva également une coupure d'un journal clérical mettant en garde ses lecteurs contre un pseudo-évêque qui escroquait les catholiques, et une lettre de M. André, juge d'instruction à Paris, invitant un nommé de Rocquencourt, dit de Carré, à comparaître devant lui le 27 octobre pour y répondre de certains faits à lui reprochés.

Une perquisition délicate

Le brigadier de sûreté Leleu avait sonnéte le parquet de l'arrestation qu'il venait d'opérer et une perquisition fut ordonnée au domicile de l'individu, lequelle amena la découverte de deux valises remplies de lettres par lesquelles de gros industriels de Lille et de Roubaix, adressaient des fonds à Monseigneur de Rocquencourt pour l'aider dans ses œuvres anti-anticléricales et se recommandaient à ses prières qui, — chose des plus naïves, — étaient sans doute dites dans l'évêché de la rue des Fripiers, laquelle peut être comparée aux rues les plus infectes des villes voisines.

Parmi les dupes de ce « monseigneur », il en est deux intéressantes : un député clérical de la région du Nord et un ancien ministre de la justice, encore sénateur inamovible.

Conclué à fond, le pseudo évêque a enfin décidé à faire connaître sa véritable identité.

C'est un sieur Forsand-Auguste-Marie de Rocquencourt, âgé de 37 ans, voyageur de commerce, né à Tilly (Calvados), ex disant domicilié à Paris, 18, faubourg Montmartre.

De Rocquencourt était arrivé à Douai le 22 octobre, et était d'abord descendu 93, rue de Paris, chez M. Pérs, aubergiste où il avait dit d'adresser ses lettres.

Il avait quitté cette auberge deux jours après pour aller demeurer rue des Fripiers et aller prendre son courrier poste restante.

L'escroc a intimé à Lille d'autres traces de son passage que ses escroqueries. Pendant les quelques jours que dura le Congrès radical, il se plaisait à se rendre au Café du Commerce, place de Rihour, où là, en même temps qu'il déclinait à qui voulait l'entendre ses prétendues qualités épiscopales, il déclarait avec quelque emphase être envoyé spécial du journal *Le Figaro* au Congrès.

Déraillement à Lumbres-lez-Aire

Le chauffeur grièvement blessé

Le train de marchandises venant de Berguette rentrait à la gare de Lumbres quand, par suite d'un défaut d'aiguillage, le locomotive alla défoncer le clôture de l'atelier de réparations.

Le mécanicien M. Chérin, en voyant le danger, eut la présence d'esprit de renverser la vapeur et de serrer les freins avant de sauter à terre.

Le chauffeur, M. Auselin Victor, voulut suivre l'exemple du mécanicien, mais il tomba lourdement sur le sol : il se plaint de douleurs internes ; on ne peut se prononcer sur son état.

L'INCENDIE D'ARMENTIÈRES

(Nouveaux détails)

La pompe à vapeur de Lille et les pompes d'Armentières ont continué à fonctionner pendant toute la nuit de samedi à dimanche pour noyer les amas de lin et d'étoupes qui continuaient à brûler à la filature Pouchain.

A dix heures du matin, dimanche, la pompe à vapeur est retournée à Lille.

On a pu se rendre compte de l'état de la filature dont l'aspect général est lamentable.

Un magasin rempli de marchandises a, comme nous l'avons déjà dit, été entièrement sauvé.

D'autre part les métiers de la filature qui se trouvaient au rez-de-chaussée, dans un bâtiment voûté en maçonnerie, n'ont pas été atteints, et, si la force motrice pouvait leur être distribuée, peut-être pourraient-ils être remis en marche, après un temps malheureusement long, répondent.

Le tissage n'a pas souffert et se machine est indemne ; si les chaudières sont encore en bon état, il suffira de rétablir quelques tuyauteries pour permettre la reprise du travail dans le tissage.

La cause du sinistre n'a pu être établie. Le feu a pris naissance dans un passage reliant une place au-dessus de la machine de la filature au bâtiment de droite.

M. Aubanel l'échappe belle

On télégraphie de Carcassonne que M. Aubanel, préfet du l'Aude, ancien secrétaire général de la Préfecture du Nord, et Mme Aubanel l'ont échappé belle. Samedi, vers quatre heures et demie, une grande cheminée surplombant l'aile droite de l'hôtel de la Préfecture n'est soudain écroulée et, traversant la toiture, a défoncé le plancher du deuxième étage exactement au-dessus du lit où dormait le préfet et sa femme.

Une grosse poutre a heureusement résisté et a maintenu la masse des matériaux.

M. et Mme Aubanel en ont été quittes avec une assez vive frayeur.

L'Exposition d'Horticulture de Douai

Voici le procès-verbal des opérations du jury à l'Exposition de Chrysanthèmes, qui a lieu le dimanche 4 novembre, au manège d'artillerie de la rue des Wots.

Le jury est composé de : MM. Delabel, délégué de la Société régionale d'horticulture de Lille ; Bouchon, président de la société d'horticulteurs d'Arras ; Hourtier-Lengiez, d'Abbeville ; Berthe, d'Amiens-Ouest, chevalier du Mérite agricole ; Pesant, professeur et délégué de Valenciennes ; Désiré Calmet, jardinier en chef des Mines de Douaisis, chevalier du Mérite agricole ; Palachieux père, jardinier en chef chez M. Boyenx, à Lotoral ; il désigne comme président M. Delabel, comme secrétaire M. Berthe.

Il décerne les récompenses suivantes :

Chrysanthèmes

I. Plantes en pot

1er concours. — La plus belle et la mieux nutrie des collections exposées. — Lot n° 1, Médaille d'argent grand module, à M. Philogone Leroy, jardinier chez Mme Courtepelsse, à Sin-le-Noble (20 variétés) ; lot n° 2, Médaille de vermeil grand module, à M. Delporte Rodolphe, jardinier chez M. Dupont, à Corbehem (10 variétés).

2e concours. — La plus belle collection de plantes à grandes fleurs. — Médaille d'or à M. Penin (amateur), à Douai (Nord) (25 variétés).

4e concours. — La plus belle collection de plantes à grandes feuilles. Médaille de vermeil offerte par la Société française des Chrysanthémistes, à M. Morel, horticulteur à Bethune, 25 variétés. — Médaille de bronze de M. le Ministre de l'Agriculture à M. Charles Béghin (amateur), rue St-Thomas, à Douai.

7e concours. — La plus beau lot, se plusieurs variétés de plantes commerciales. Médaille de vermeil offerte par M. le Ministre de l'Agriculture et prime de 15 fr. à MM. Massez et Vilmot, horticulteurs, rue des Chartreux, à Douai.

13e concours. — Plantes spécimens, le plus bel exemplaire. Médaille d'argent 1e classe à M. Penin, amateur, à Douai.

II. Fleurs coupées

15e concours. — La plus belle collection exposée. Médaille d'argent grand module à M. Désiré Lescoq, jardinier à Flers-en-Escrebieux.

17e concours. — La plus belle collection à grandes fleurs. Médaille d'or avec félicitations à M. Penin, amateur à Douai (Nord).

20e concours. — Cortiouls, corbeilles, bouquet ou garnitures. Médaille d'argent 1re classe à M. Caplier, jardinier à Bersée.

III. Plantes diverses et de saison

A MM. Massez et Vilmot, horticulteurs à Douai. — Lot n° 1, Primevères (obconica), médaille d'argent grand module ; lot n° 2, Primevère de Chine, médaille d'argent ; lot n° 3, Cyclamens, médaille de vermeil ; lot n° 4, Bruyères, médaille d'argent ; lot n° 5, Reines Marguerites, médaille d'argent ; lot n° 6, Liegeas garnie, médaille d'argent grand module ; lot n° 7, Fuchsias, médaille d'argent grand module ; lot n° 8, Kentia, médaille de vermeil offerte par la municipalité ; lot n° 9, Lotania, médaille d'argent offerte par le ministère de l'Agriculture ; lot n° 10, Arecaceas, médaille d'argent grand module ; lot n° 11, Plantes vertes variées (de serre chaude), médaille d'or.

A M. Morel, horticulteur à Bethune. — Lot n° 12, Plantes fleuries de saison, médaille d'argent ; lot n° 14, Begonia tubéreux de Lorraine, médaille d'argent.

A MM. Adolphe Tore et fils, horticulteurs-pépiniéristes à Angers. — Lot n° 15, Bouvardia, médaille d'argent ; lot n° 16, Cyclamens, Papillons et Fuchsias, médaille de vermeil.

A M. Delcroix-Carlier, horticulteur à Wagnonville-Douai. — Lot n° 17, Aspidistre, médaille d'argent ; lot n° 18, Suspensions variées, médaille de vermeil.

A M. Philogone Leroy, jardinier à Sin-le-Noble. — Lot n° 19, Plantes variées, médaille d'argent de 1re classe ; lot n° 20, Fougères, médaille d'argent grand module ; lot n° 21, Primevères, médaille d'argent.

Récompense spéciale

Le jury décerne un objet d'art (Bélle Rose ancienne du jury (prix d'honneur), à MM. Massez et Vilmot, horticulteurs à Douai, pour l'ensemble de leurs lots.

Le jury adopte comme classification d'importance des récompenses la classification établie pour l'exposition de Douai de 1904.

M. Louis Lorette, chef de pratique horticole à l'école pratique d'horticulture de Wagnonville, expose un apport (Hors concours), deux nouvelles variétés de chicorée améliorée et un énorme pourron qui pèse 700 kilos. Le jury les félicite vivement.

Le jury félicite la Société d'Horticulture pour la réussite de son exposition, et vote des félicitations unanimes à M. Masière, secrétaire général, pour l'organisation irréprochable de sa première exposition à Douai.

DÉLÉGUÉS CANTONAUX

de l'Enseignement primaire

(Suite)

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Canton de Bouchain

MM. Bracq, ex-maire à Wavrechain-sous-Faulx — Boity, beaucoup à Avesnes-le-Sec — Coulbert, docteur à Marquette — Coquelle, conseiller d'arrondissement et maire à Mastaing — Devillers, instituteur honoraire à Haspres — Dreyfus Léon, maire de Lourches — Dubois, brasseur à Wasnes-au-Bac — Lemaud fils, docteur à Hasnon — Lemperneur fils, brasseur à Marquette — Lemperneur Joseph, brasseur à Lieu-Saint-Amand — Leclerlle, maire d'Haspres.

Canton de Condé

MM. Castiaux, docteur en médecine, ancien député, conseiller général à Vieux-Condé — Folly, conseiller municipal à Condé — Guéry, docteur à Fresnes — Legentil, propriétaire à Fresnes — Lemor, maire à Hergnies — Merlet, ex-adjoint au maire à Condé — Moreau Edouard, maire à Fresnes — Perrier, maire à Condé — Trotin, cultivateur en retraite de la Compagnie des mines d'Anzin, à Condé — Wagret, maire à Escaudœuvres.

Canton de Denain

MM. Cretsch, adjoint au maire, à Denain — Cruvez, ex-conseiller d'arrondissement à Rieulay — Copin-Lobry, maire à Haulchin — Howard, industriel à Denain — Lourette, entrepreneur à Denain — Lepaire, brasseur à Denain — Poulain, brasseur, capitaine des Sapeurs-pompiers à Denain — Sellé, député, maire de Denain.

Canton de Saint-Amand (Rive droite)

MM. Baty Louis, maire de Montigny-de-Nord — Cheumont, industriel, à Hergnies-de-Nord — Duflot, agriculteur, à St-Amand — Dupont, maire, à Bruille-St-Amand — Hess, adjoint au maire, à Rieumes — Lepez, ancien député, maire, à Rieumes — Sirot Jules, ex-député, conseiller général, à St-Amand.

Canton de Saint-Amand (Rive gauche)

MM. Boschart René, propriétaire à St-Amand — Boschart Charles, industriel à Saint-Amand — Breton, docteur en médecine à Saint-Amand — Dayeine Gérard, distillateur à Saint-Amand — Dayeine Emile, conseiller général, maire à Saint-Amand — Dayeine Ernest, industriel à Saint-Amand — Humbert, notaire, adjoint au maire de Saint-Amand — Pintelin, conseiller d'arrondissement au Rosoll — Raviart, ex-adjoint au maire de Saint-Amand.

Canton de Valenciennes-Est

MM. Bavai, industriel à Marly-la-Briqueterie — Bonvier, conseiller général à Rombies — Corsolle, conseiller municipal à Valenciennes — Debaralle, conseiller municipal à Valenciennes — Dressard, maire de Marly — Lebocut, propriétaire à Valenciennes — Lagrand, ancien maire de Sebourg — de Lauwereyns, docteur en médecine à Valenciennes — Quinet, maire de Quarouble — Villeret, représentant du commerce à St-Saulve — Weil Jean, industriel à Marly.

Canton de Valenciennes-Nord

MM. Coulon, huissier à Valenciennes — Dangreaux, brasseur à Quarouble — Dupordin pharmacien, adjoint au maire, Valenciennes — Gérard, ex-maire d'Anzin — Henry, secrétaire général de la Société d'agriculture à Valenciennes — Lemaire, calculer central de la Cie d'Anzin — Mesnil, adjoint au maire de Saint-Saulve — Petzin, maire à Wallers — Piece, maire de St-Saulve — Saint-Quentin père, avocat à Valenciennes — Turbot, conseiller municipal à Anzin — Vaillant, rentier à Rieumes.

Canton de Valenciennes-Sud

MM. Blaizot, ex-maire d'Hérin — Briffaut, négociant à Trith-St-Léger — Butin Edouard, rentier à Valenciennes — Dorthiers, maire de Valenciennes — Dreyfus Louis, huissier à Valenciennes — Mocaert, maire d'Haulchin — Mailles Henri, conseiller d'arrondissement, maire de Thiant — Mercier, rentier à La Sentinelle — Pillion, propriétaire à Verchain-Maugré — Pillion Jules, conseiller municipal à Valenciennes — Sirot César, ancien député, conseiller général, maire à Trith-St-Léger — Taschon, docteur en médecine à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Canton d'Arleux

MM. Briet, pharmacien à Lécluse — Dangiot, notaire à Arleux — Darthenay, maire à Monchecourt — Détrez, négociant en vins à Arleux — Drocourt, conseiller d'arrondissement à Arleux — Dubois, ancien instituteur à Roeux — Dujardin, ancien maire à Monchecourt — Dumont-Beauvais, agriculteur à Aubigny-au-Bac — Hélin, brasseur à Monchecourt — Labelette, vétérinaire à Arleux — Ladeuve Georges, négociant en grains à Arleux — Lelaire, maire à Estrées — Tellier Victor, brasseur à Aubigny-au-Bac — Thiellet, maire à Villers-au-Tertre.

Canton de Douai-Nord

MM. Auselin, pharmacien, maire à Waziers — Beude, docteur en médecine à Douai — Bénit, propriétaire à Douai — Bertin, maire à Douai — Cérez, cultivateur à Lallaing — Clabaut, chef de section au chemin de fer, à Douai — Cuisinier, maire à Aniche — Dubron, conseiller municipal, à Douai — Hugot, cultivateur à Frais-Marais — Pollet, docteur en médecine à Douai — Vertier, directeur de brasserie à Flers-lez-Roches — Wartelle, fondeur, à Sin-le-Noble — Wilmot, maire, conseiller général à Sin-le-Noble.

Canton de Marchiennes

MM. Bertean, ancien instituteur à Tilloy — Brebant, maire à Fenain — Decloquement, maire à Rieulay — Deffontaines, négociant à Marchiennes — Duflot Jules, industriel à Somain — Duflot René, conseiller d'arrondissement à Somain — Fourmont, adjoint au maire de Somain — Ladan, docteur en médecine — Maton, maire à Marchiennes — Mio, adjoint au maire à Somain — Pourquin, conseiller d'arrondissement, maire à Somain — Spitel, notaire à Marchiennes — Vennedrovelt, ancien maire de Pecquencourt.

Canton d'Orchies

MM. Beauvale, agriculteur à Fressinet — Bouset, maire à Coutiches — Guislain, député, maire à Nomain — Heuno, adjoint au maire, conseiller municipal à Orchies. — Herbo, conseiller général et maire, à Orchies — Marquelier, ancien maire à Aix — Postenux-Louvez, rentier, adjoint au maire à Orchies — Thiéry, docteur en médecine à Orchies.

Canton de Douai-Ouest

MM. Boutique, propriétaire à Douai — Carrette, professeur du lycée de Douai — Dumont, adjoint au maire de Douai — Evrard, ingénieur civil à Douai — Godin, conseiller général à Douai — Gonteux, député, à Douai-Dorignies — Grammont, maire de Roost-Warendin — Hacotte, adjoint au maire, à Douai — Hames, adjoint au maire, à Lambres — Lecuit, avoué, conseiller municipal à Douai — Manaier, maire, ancien conseiller général, à Roimbaucourt — Piquet, conseiller municipal à Douai.

Canton de Douai-Sud

MM. Bajeux, instituteur honoraire, à Escaillon — Bessyère, ancien directeur d'école à Aniche — Coupez, maire, ancien conseiller d'arrondissement, à Féria — Debrye, ancien député, conseiller général, à Masny — Delmotte Alfred, négociant, à Douai — Detreille, maire, à Montigny-Gillès Léon, brasseur, à Auberchicourt — Hayez, négociant, conseiller d'arrondissement, à Douai — Hayez-Guinel, propriétaire, à Douai — Huart Désiré, courtier de commerce, à Aniche — Le Scelle, propriétaire, à Ecaillon — Lefebvre, ancien maire, à Aniche — Sockeel, docteur en médecine, à Douai — Thores, directeur des mines d'Aniche-court, à Douai.

(*A suivre.*)

COFFRES-FORTS GRUSON

21, Rue Royale, LILLE

— ENVOI DE CATALOGUE — 3276

Carnet du Lecteur

A Bailly. — Demain, après midi, à 2 heures, obsèques de M. Henri Thelier, ancien président du Tribunal de commerce de Douai, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président de la Société d'horticulture de Douai. Nous adressons à la famille nos condoléances.

Dernière Heure

Une Interview de M. Combes

Paris, 4 novembre.

M. Combes, qui avait passé toutes les vacances dernières à Pons, est rentré à Paris. Un rédacteur de la *Lanterne* est allé le visiter, mais l'ancien président du Conseil, tout en accueillant très amicalement notre confrère, n'est manifestement efforcé à se dérober à toute interview.

Dès le début de la conversation, M. Combes l'interrompit. Je vous en prie, dit-il, ne m'interrogez pas. Mes sentiments sont connus, mais comme des adversaires déloyaux s'efforcent de les déformer en me prêtant des arrière-pensées ambidextres que je n'ai pas, j'évite soigneusement de prononcer une seule parole qui pertinemment interprétée faussement me prêtât et mes intentions. Notre confrère insiste. M. Combes se laisse entraîner.

Le résultat ? Elle sera ce que les républicains voudront qu'elle soit. L'Eglise se montrera d'autant plus hostilisée qu'elle pourra trouver prétexte. Si elle sent notre volonté absolue de faire appliquer intégralement la loi sans inutile provocation, mais aussi sans délai, avec une inébranlable fermeté et sans la moindre capitulation, la résistance sera de bien moins longue durée.

Ce serait d'ailleurs une grave erreur de croire que le péril clérical n'existe plus. La lutte contre le cléricalisme est loin d'être finie, mais les républicains peuvent le mener d'autant mieux qu'ils ont aussi une élection dernière le pays tout entier derrière eux. Surtout, que les républicains ne se divisent pas. Plus que jamais il lest à l'heure actuelle l'union intime de tous les groupes de gauche, socialistes unifiés ou non, radicaux-socialistes et radicaux.

— Cette union, pensez-vous que le ministère Clémenceau puisse la réaliser ?

— Je l'espère fermement, mais ajoute en souriant M. Combes, vous voulez que je me fasse parler beaucoup plus que je ne voulais. La seule chose que je puisse vous dire est que je n'ai jamais cédé, bien au contraire, le moindre difficulté au ministère que présidait M. Sarrien et que je n'entends pas à en créer davantage à son successeur auquel les républicains ne demandent que de l'action, action contre le cléricalisme, action pour les réformes promises par le parti radical-socialiste qui dispose maintenant d'une majorité sûre.

LA BELGIQUE

Grave collision sur la ligne du Nord

Charleroi, 4 novembre.

Un accident qui aurait pu prendre les proportions d'une véritable catastrophe, est survenu samedi soir, à 10 heures 40, en gare de formation de Saint-Martin (Marchiennes), dépendance de la Compagnie du Nord. L'express Paris-Cologne, qui était en retard de 15 minutes, a pris en écharpe un train de marchandises qui manœuvrait. La machine de l'express ainsi que cinq ou six wagons à bagages qui la suivaient, ont été littéralement pulvérisés.

Deux voyageurs avaient pris place à Paris, dans l'unique voiture de 3e classe, laquelle suivait immédiatement les fourgons. A Erquelines, ils prirent un supplément de seconde ils doivent s'en féliciter chaudement à cette heure. En effet, la voiture qu'ils avaient abandonnée a été également réduite en miettes.

Plusieurs wagons du train de marchandises ont été complètement démolis ; on en a retrouvé des morceaux gros comme des boîtes d'allumettes. Le choc a été entendu à un quart d'heure à la ronde. Les voyageurs ont ressenti un violente secousse. Ils ne sont cependant tous tirés indemnes de l'affaire, et ont pris la chose du bon côté ; trop heureux déjà d'en être quittés à si bon compte. On a formé un train avec des fourgons ; on a pris les les voyageurs d'y prendre place et on les a renvoyés à Charleroi où un nouvel express a été mis en marche. Dimanche, les voies n'étaient pas encore complètement déblayées, et, dans la matinée, les trains ont subi des retards plus ou moins considérables.

Si l'accident se borne à des dégâts purement matériels, qui sont d'ailleurs très élevés, on le doit incontestablement au sang-froid admirable du mécanicien Derivesse et du mécanicien Piéry. Ils sont restés tous les deux vaillamment à leur poste. M. Derivesse a fait manœuvrer le frein Westinghouse et est parvenu à arrêter net. C'est ce qui fait que les voitures de voyageurs n'ont pas déraillé. Par une chance réellement extraordinaire, les deux braves gens sont sortis absolument indemnes de l'aventure, alors que leur machine n'est plus qu'un informe amas de mitraille.

2

MAMAN ROCAMBOLE

PAR

Pierre ZACCONE

— Vous avez une clef de l'appartement ?

— La clef d'une des deux portes.

— Et quand vous avez voulu ouvrir, avez vous clef ?...

— La porte était fermée en dedans.

— Il y avait donc un verrou à l'intérieur, que votre maîtresse aura sans doute tiré hier soir par inadvertance ?

— Ce serait la première fois, mais c'est possible ; en tous cas, si elle n'avait pu se lever, ce matin, il me semble qu'elle m'aurait sonné... ou que Monsieur le comte serait venu m'ouvrir.

— Oui... oui... en effet... approuva le commissaire, tout cela est bizarre... Il y a quelque chose qui ne s'explique pas... Enfin, nous allons voir ! montrez-nous la chambre.

Sur cette invitation, Florence prit les devants, monta l'escalier et s'arrêta devant la porte de l'antichambre.

— Est-ce là la porte par laquelle vous avez d'ordinaire introduit le magistrat.

— Non, Monsieur, répondit Florence.

— Alors, vous n'en avez pas la clef ?

— Je ne l'ai jamais eue.

— Fort bien. Pourvoyons.

Et se tournant vers le serrurier qui attendait, ses outils à la main :

— Ouvrez cette porte, ajouta-t-il d'un ton sonore ; avec précaution, surtout, de manière à ne pas compromettre les investigations auxquelles nous serons peut-être obligés de nous livrer ultérieurement.

Le serrurier commença à opérer, ce qui ne fut pas long.

Il introduisit successivement deux ou trois *rossignols* dans la serrure, et finalement en fit jouer librement le pêne. Mais la porte ne bougea pas.

— Eh bien ? demanda le commissaire.

Le serrurier remue la tête.

— Il y a un verrou ! répondit-il, et, à moins de briser la porte ou de l'enlever de ses gonds...

Le magistrat interrompit du geste.

Une pensée subite lui était venue :

— L'appartement du comte, demanda-t-il au s'adressant de nouveau à Florence, ne possède-t-il pas une issue entre que les deux portes dont vous parliez tout à l'heure ?

— Non, Monsieur, dit la femme de chambre ; aucune !

— Cependant, dans l'hypothèse où un bénéfice se serait introduit cette nuit dans l'appartement, il est difficile d'admettre qu'il ait pu en sortir, puisque les deux seules issues praticables sont fermées, à l'intérieur, par un verrou.

Florence eut un geste d'effroi.

— Est-ce que M. le commissaire pourrait que cet homme est encore là ? — s'écria-t-elle en devenant livide.

L'œil du magistrat s'éclaira.

— Au fait, tout est possible... murmura-t-il... à moins, cependant, qu'il n'ait disparu par la fenêtre.

— Ah ! ça, je l'en défie bien ! ... objecta Florence avec un reste d'épouvante, car les volets sont hermétiquement fermés tous les soirs, et c'est moi qui me charge de ce soin.

Le commissaire fit un geste énergique au serrurier.

— Allons, dit-il, il n'y a plus à hésiter... ouvrez cette porte, et voyons ce qu'il y a au fond de cette mystérieuse affaire.

Le serrurier se mit à l'œuvre.

L'affaire prenait décidément une tournure inattendue. Si, en effet, ainsi qu'on venait de le faire observer, un malfaiteur s'était introduit chez le comte, il était évident qu'il n'avait pu en sortir que par la fenêtre ; or, les volets étant parfaitement clos, on pouvait supposer, si invraisemblable que cela fût, qu'il se trouvait encore dans l'appartement.

Cependant, le serrurier poursuivait son travail... la porte à deux battants n'était fermée que par un simple verrou et l'opération ne demandait pas de grands efforts.

Au bout d'un moment, on sentit qu'elle commençait à céder, et quelques secondes plus tard, les deux battants s'ouvrirent sous la poussée qui leur fut imprimée.

Le commissaire entra. Il était devenu tout à coup sonneur et grave, et promenait rapidement son regard autour de l'antichambre.

Le secrétaire et lui ne relevèrent rien de particulier.

— Où est la chambre du comte ? demanda le magistrat à Florence.

— Au fond de l'appartement, répondit celle-ci.

— Et celle de la comtesse ?

— Le comte et la comtesse habitent ensemble.

— Fort bien. Veuillez, je vous prie, nous guider jusque-là.

Et comme la camériste hésitait, le commissaire la rassura du geste.

— Ne craignez rien, ajouta-t-il, et soyez assurée que sous ne courre aucun danger.

Florence prit donc les devants et avança timidement. Elle traversa ainsi deux grands salons d'apparat, dont chaque meuble, recouvert d'une housse, conservait la place qu'il occupait d'ordinaire ; un cabinet de travail, où l'on remarqua sur le bureau quelques papiers que le comte avait dû parcourir avant de se retirer, et enfin elle atteignit une dernière porte, au seuil de laquelle elle s'arrêta.

— Qu'avez-vous ? demanda le commissaire.

— C'est là ! fit la jeune fille avec un frisson.

— Eh bien ! laissez-moi passer et suivez-moi, car vous seule pouvez nous aider dans les constatations auxquelles nous allons nous livrer.

En parlant ainsi, le commissaire poussa la porte et pénétra dans la chambre.

Mais à peine eut-il fait deux pas qu'il laissa échapper un geste d'horreur, pendant que Florence, le serrurier et le secrétaire jetaient trois cris épouvantés...

II

Voici ce qu'ils avaient vu :

Les volets des deux fenêtres étaient fermés, comme aux des salons et du cabinet de travail ; mais quelques vifs rayons de soleil pénétraient à travers les ais disjoints et permettaient au regard de distinguer les objets.

A droite de la porte d'entrée, à trois pas de la cheminée, le comte gisait, à moitié nu, la poitrine ouverte par une énorme blessure d'où le sang s'était échappé à flots et répandait dans la pièce une odeur âcre qui vous prenait à la gorge.

Un peu plus loin, on apercevait deux fauteuils renversés ; un candélabre brisé, dont l'une des branches s'était tordue en tombant... Enfin, autour du lit à colonnes, un désordre, une confusion qui attestaient qu'il avait dû n'y engager une lutte terrible à laquelle le comte avait fini par succomber.

Quant à la comtesse, elle était étendue sur le lit, rigide, sans mouvement, la bouche contractée par une dernière convulsion et laissant voir sur ses lèvres entr'ouvertes une double rangée de dents éblouissantes.

— Oh ! mes pauvres et chers maîtres ! sanglota Florence à ce lamentable spectacle.

Le commissaire lui imposa silence et se pencha vivement vers le serrurier.

— Un médecin ! dit-il à voix ardente et rapide ; allez au plus tôt chercher un médecin. Je crains qu'il ne soit bien tard pour rappeler le comte à la vie ; mais il est important qu'un homme de l'art soit présent et constate l'état des victimes d'une manière précise et légale.

Le serrurier s'éloigne en toute hâte.

— Quant à vous